

FR UE - DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

S25

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant:

SACOBEL B.V.
Takkebijsters 15H
4817BL Breda
Pays-Bas



qui déclare que l'équipement de protection individuelle:

S25

est conforme aux réglementations européennes suivantes:

Régulation (UE) 2016/425

est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union applicable :

EN ISO 20345:2022+A1:2024 S3L FO SR

Le cas échéant, l'organisme notifié ci-dessous a effectué l'examen UE de type (conformément au module ci-dessous):

SGS Fimko Ltd
0598

module: B

qui a établi l'attestation d'examen UE de type

0598/PPE/26/1451 Issue 1

Le cas échéant, le produit est soumis à la procédure d'évaluation de la conformité de type sur la base de l'assurance qualité du processus de production (conformément au module ci-dessous) sous la supervision de l'organisme notifié:

--
--

module:

Signé pour et au nom de:

Breda, 19/05/2026

J. Hagoort
CEO

A handwritten signature in blue ink that reads 'J. HAGOORT' is written over a blue circular stamp.